



## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Traitement antalgique ou anti-inflammatoire (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) ---    | 2  |
| Traitement antalgique (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) -----                        | 6  |
| Traitement AINS (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations)-----                               | 10 |
| Traitement corticoïde (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) -----                        | 14 |
| Au moins une pathologie, traitement, maternité ou hospitalisation -----   | 18 |
| Au moins une pathologie -----   | 22 |
| Maternité (avec ou sans pathologies) -----  | 26 |
| Hospitalisations ponctuelles (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité) -----                           | 30 |
| Hospitalisations ponctuelles (hors pathologies, traitements ou maternité)-----                                    | 34 |
| Pas de pathologies, traitements, maternité, hospitalisations ou traitement antalgique ou anti-inflammatoire ----- | 38 |



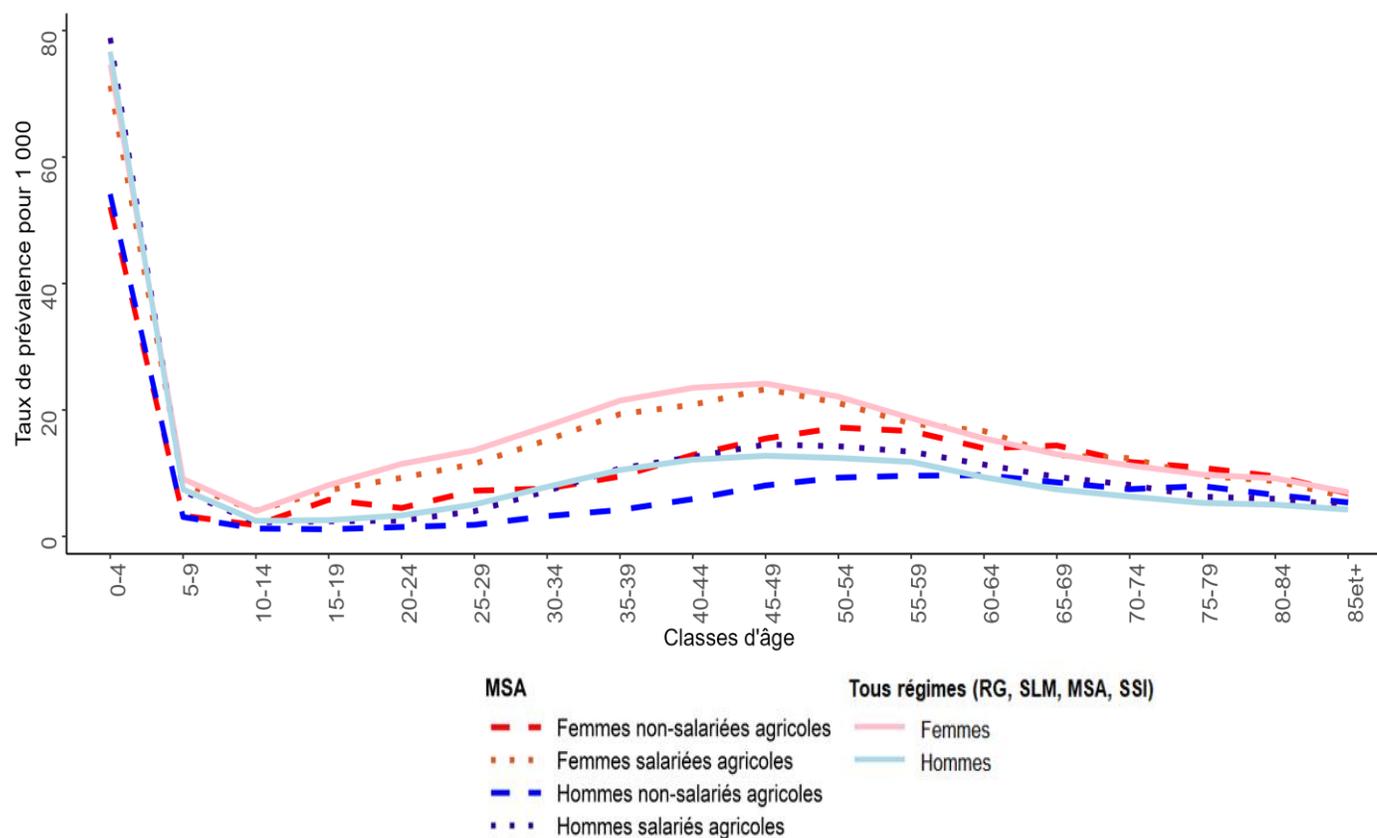
## Traitement antalgique ou anti-inflammatoire (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 34 224
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 6,2 %
- Taux de prévalence : 11,7 ‰
- Âge moyen : 43,6 ans – Âge médian : 48 ans
- Répartition hommes/femmes : 45,3 % / 54,7 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 23 669

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



## Indices comparatifs et coût

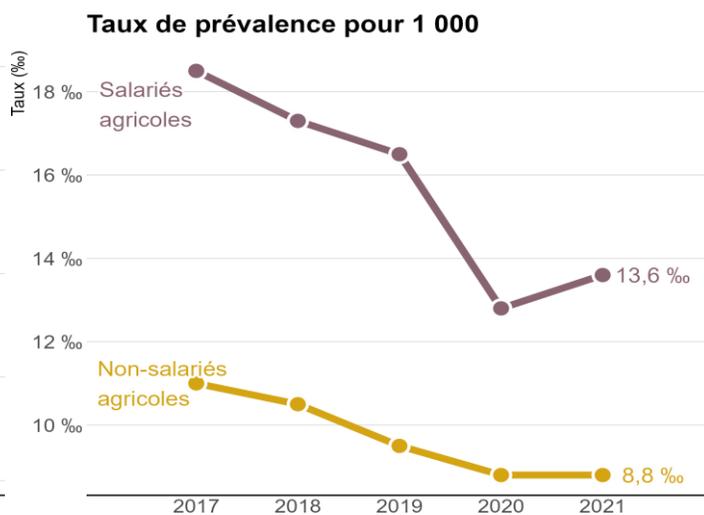
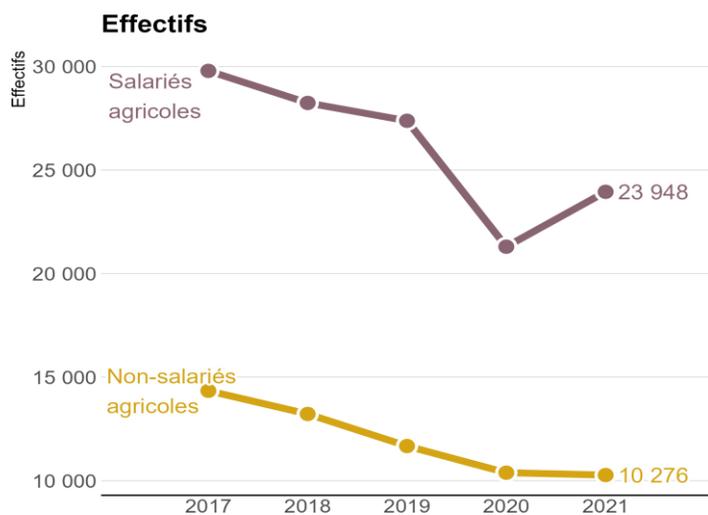
| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité |
|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Non-salariés | 10 276                  | 84,1               | ***             |
| Salariés     | 23 948                  | 98,9               | *               |

| Consommateurs du régime agricole |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Nombre de consommateurs          | Coût au régime agricole |
| 34 224                           | 52 824 355€             |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

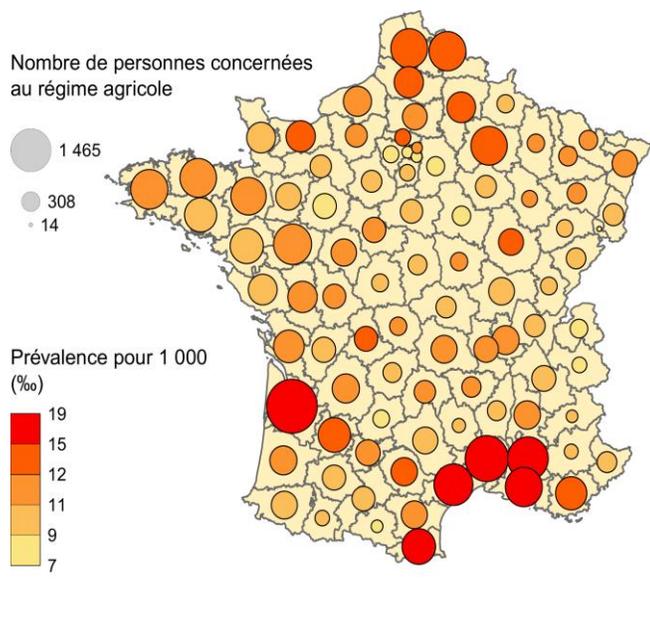


Source: SNDS

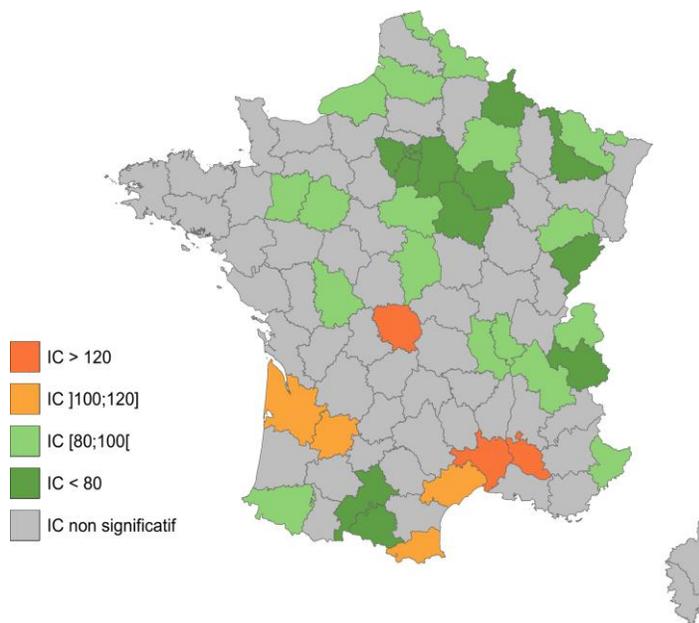


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitement antalgique ou anti-inflammatoire (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) (sup\_Arthros\_med) :

*Personnes ayant reçu au moins 6 délivrances (à différentes dates) d'antalgiques, et/ou 6 délivrances d'anti-inflammatoires non stéroïdiens, et/ou 6 délivrances de corticoïdes oraux, dans l'année n, mais qui n'ont pas de pathologies (donc en particulier sans prise en charge pour ALD) ou autres traitements chroniques repérés, ni de maternité, ni d'hospitalisations l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



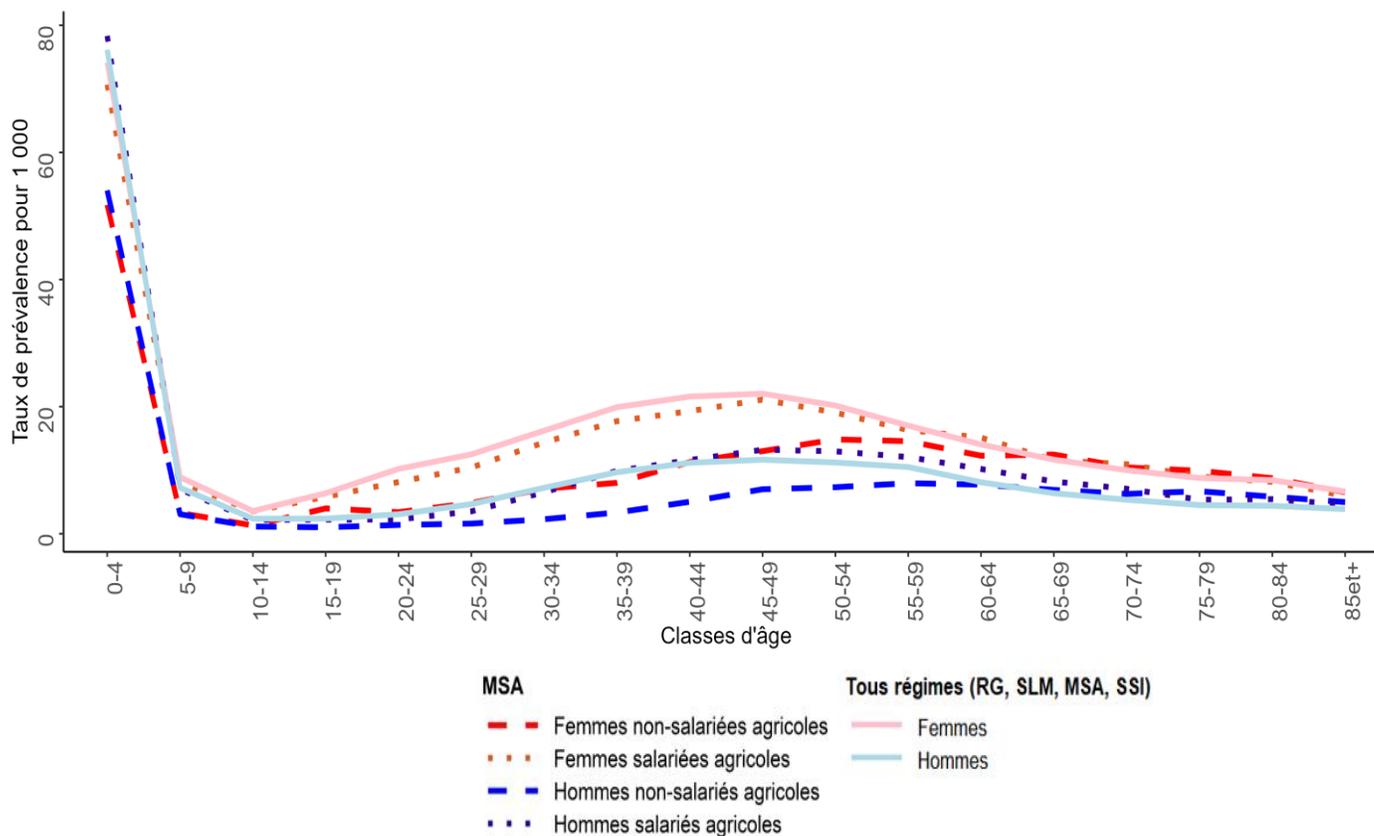
## Traitement antalgique (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 31 302
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 5,5 %
- Taux de prévalence : 10,7 ‰
- Âge moyen : 42,7 ans – Âge médian : 47 ans
- Répartition hommes/femmes : 45 % / 55 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 21 799

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



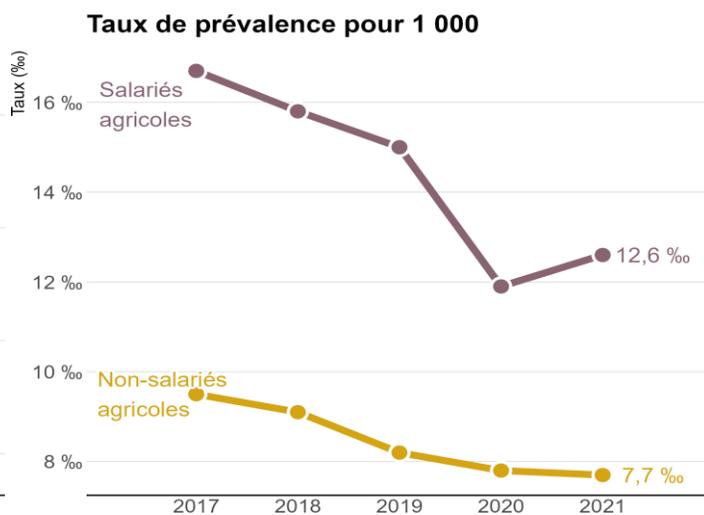
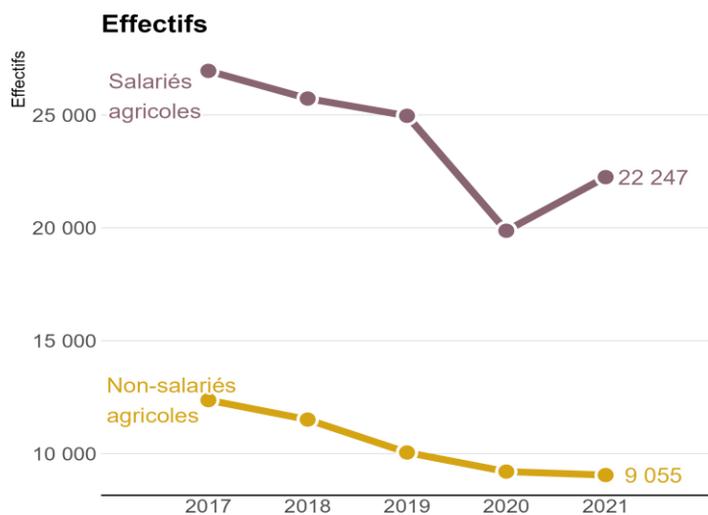
## Indices comparatifs

| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité  |
|--------------|-------------------------|--------------------|------------------|
| Non-salariés | 9 055                   | 80,9               | ***              |
| Salariés     | 22 247                  | 98,9               | Non significatif |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

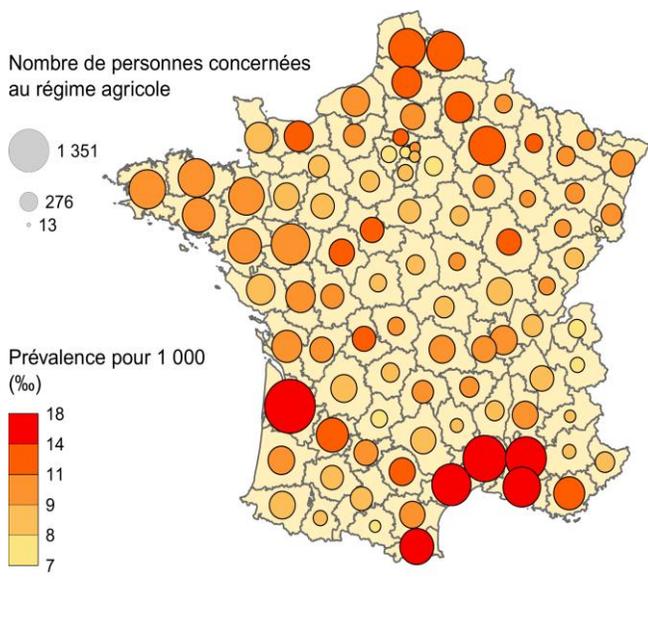


Source: SNDS

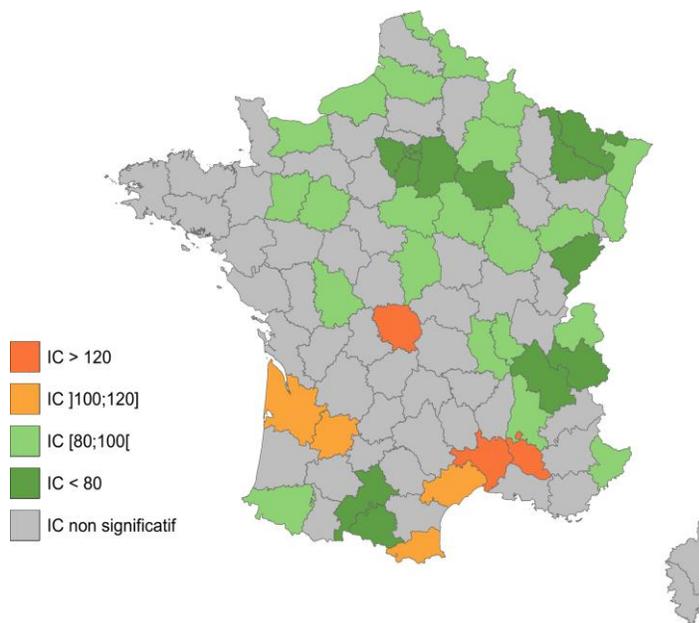


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitement antalgique (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) (sup\_Antalg\_med) :

*Personnes ayant reçu au moins 6 délivrances (à différentes dates) d'antalgiques, dans l'année n, mais qui n'ont pas de pathologies (donc en particulier sans prise en charge pour ALD) ou autres traitements chroniques repérés, ni de maternité, ni d'hospitalisations l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



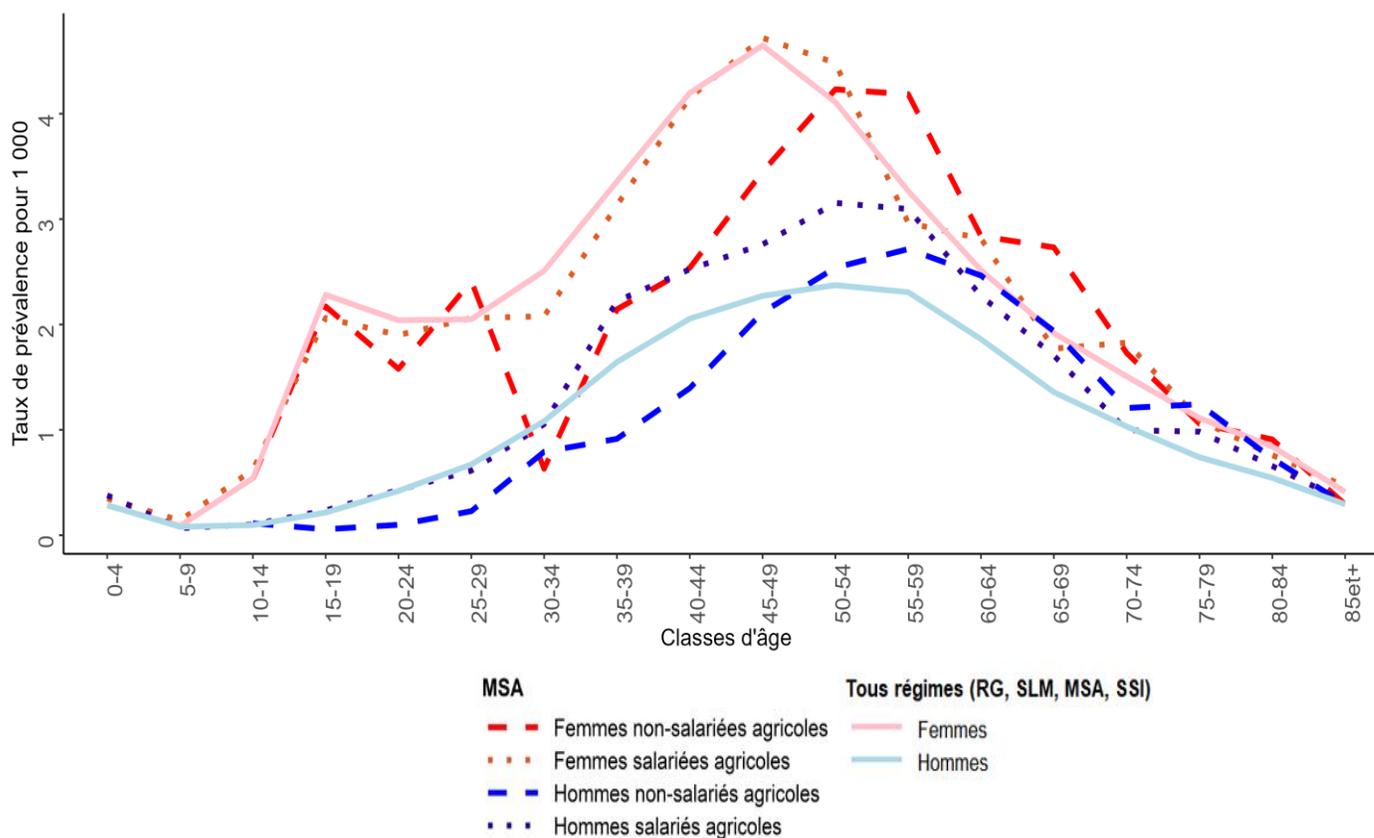
## Traitement AINS (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 4 780
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 13 %
- Taux de prévalence : 1,6 ‰
- Âge moyen : 51,5 ans – Âge médian : 53 ans
- Répartition hommes/femmes : 46,7 % / 53,3 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 3 550

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



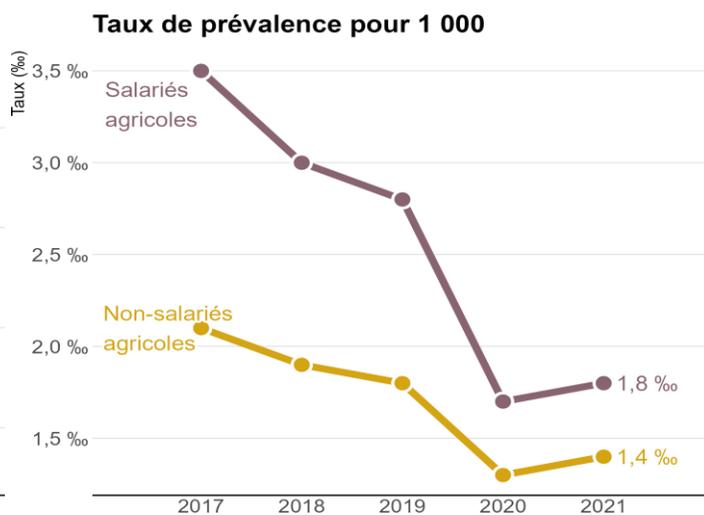
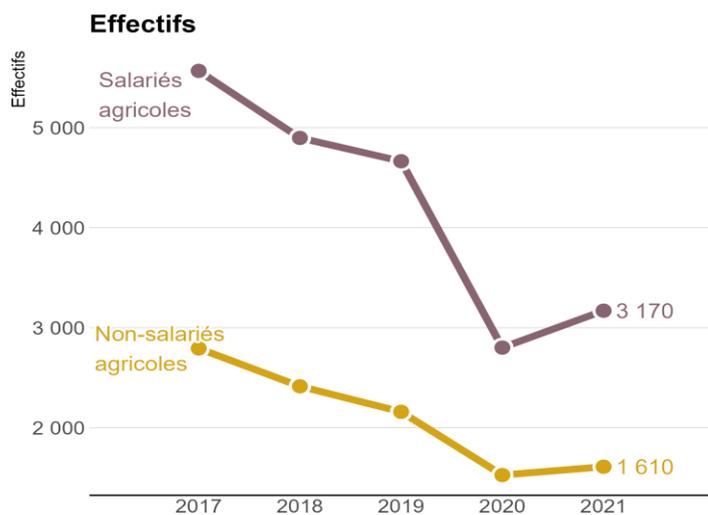
## Indices comparatifs

| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité  |
|--------------|-------------------------|--------------------|------------------|
| Non-salariés | 1 610                   | 104,1              | Non significatif |
| Salariés     | 3 170                   | 108,0              | ***              |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

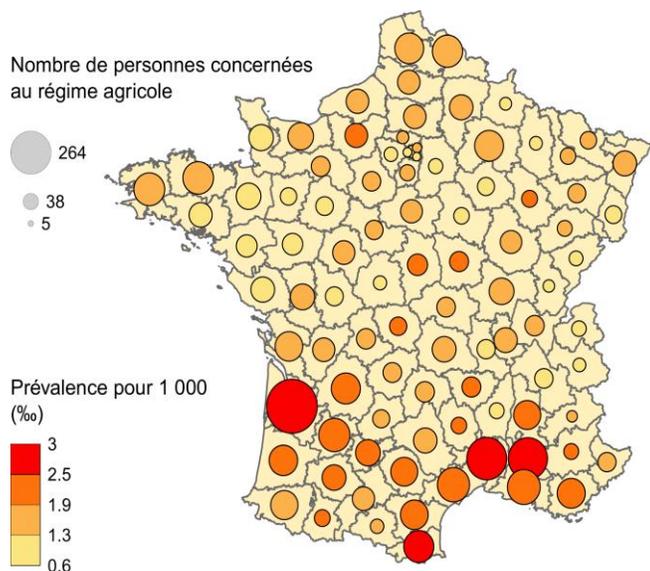


Source: SNDS

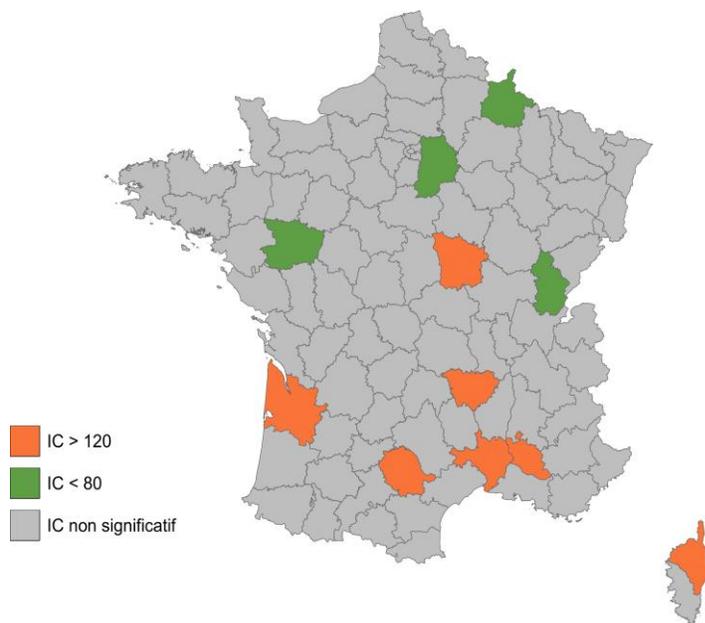


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitement ains (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) (sup\_AINS\_med) :

*Personnes ayant reçu au moins 6 délivrances (à différentes dates) d'anti-inflammatoires non stéroïdiens, dans l'année n, mais qui n'ont pas de pathologies (donc en particulier sans prise en charge pour ALD) ou autres traitements chroniques repérés, ni de maternité, ni d'hospitalisations l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



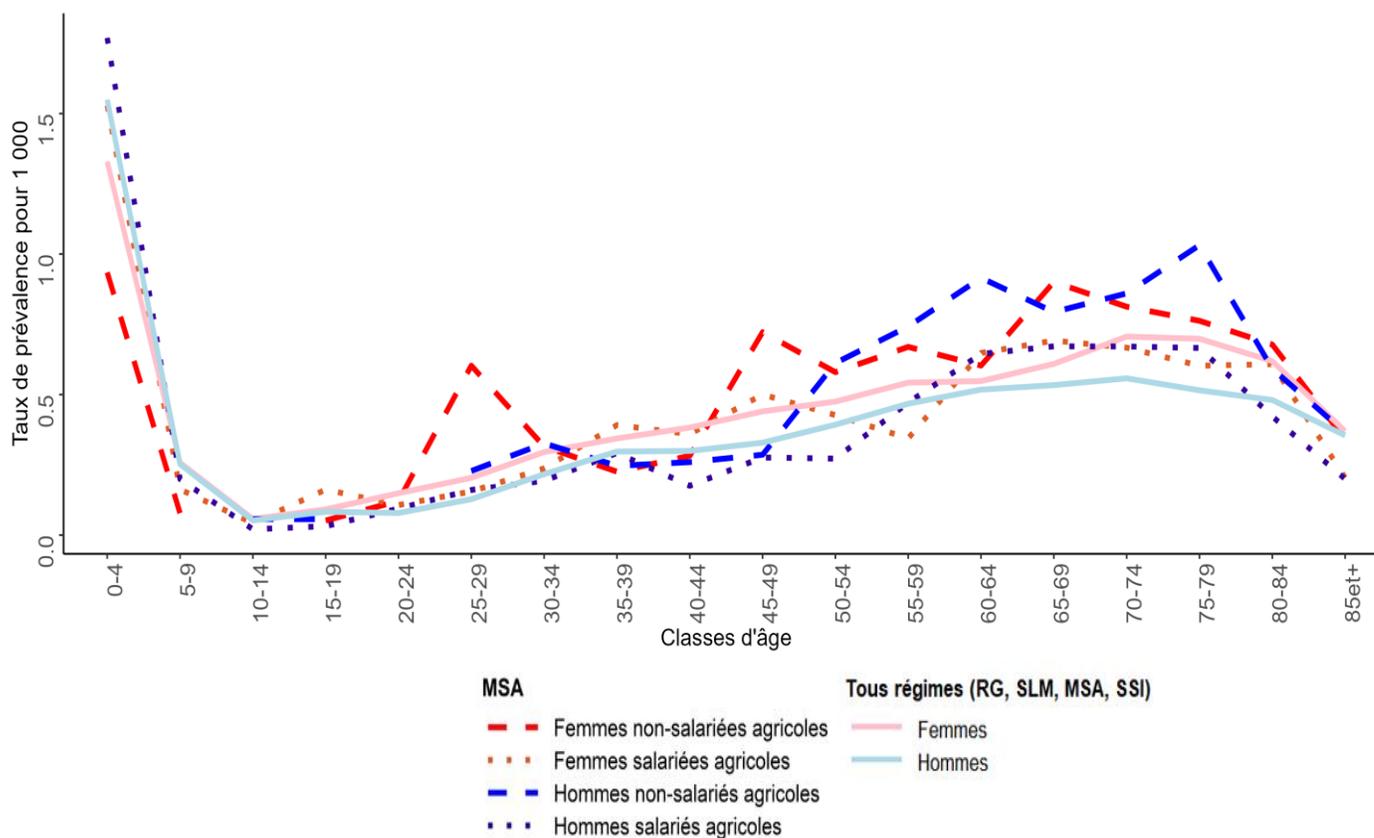
## Traitement corticoïde (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 1 327
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 3,6 %
- Taux de prévalence : 0,5 ‰
- Âge moyen : 55,7 ans – Âge médian : 63 ans
- Répartition hommes/femmes : 54,1 % / 45,9 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 912

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



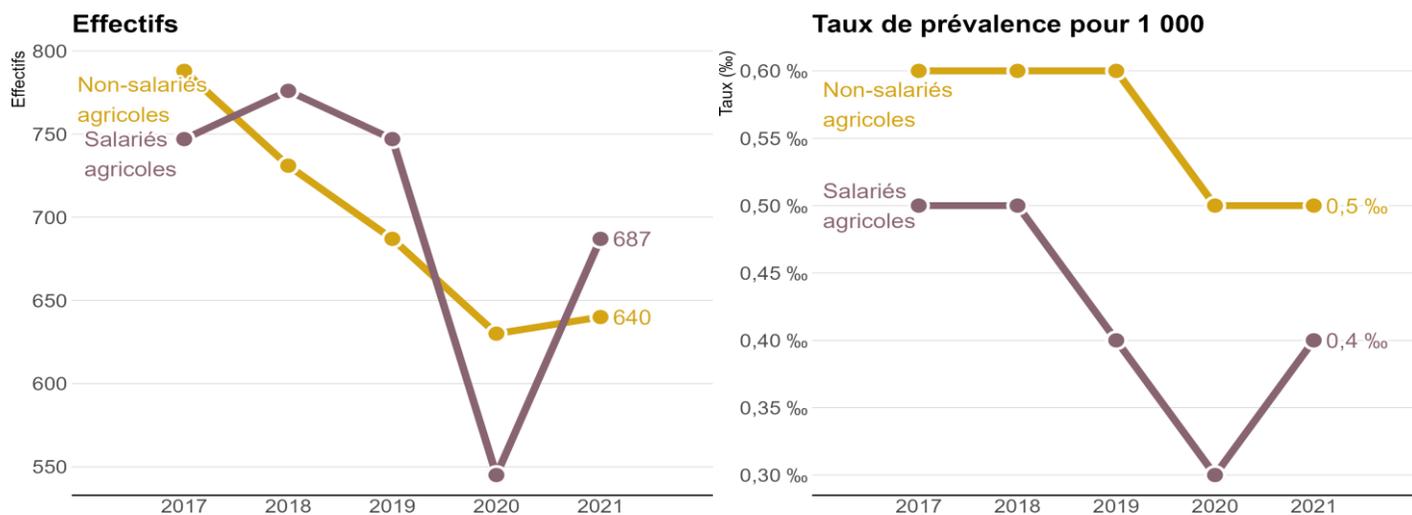
## Indices comparatifs

| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité  |
|--------------|-------------------------|--------------------|------------------|
| Non-salariés | 640                     | 121,6              | ***              |
| Salariés     | 687                     | 99,5               | Non significatif |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

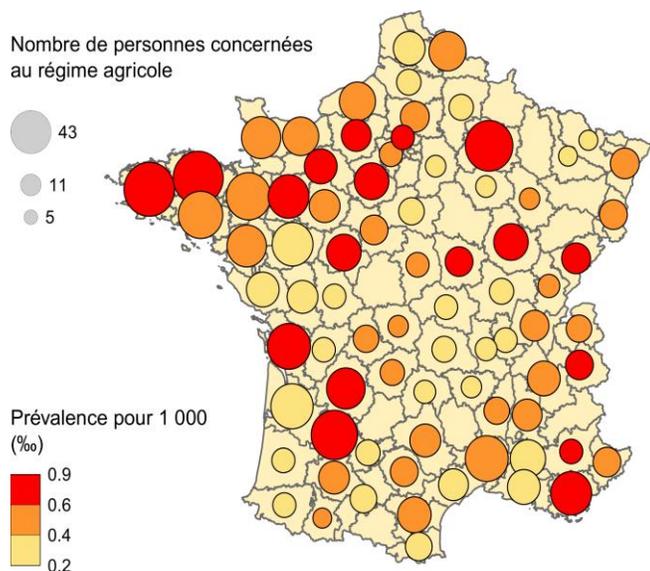


Source: SNDS

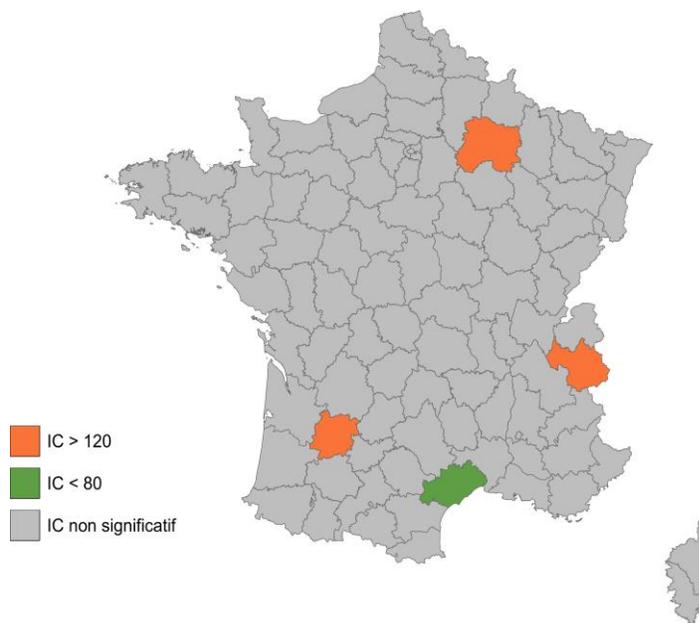


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant la pathologie par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Traitement corticoïde (hors pathologies, traitements, maternité ou hospitalisations) (sup\_ACorti\_med) :

*Personnes ayant reçu au moins 6 délivrances (à différentes dates) de corticoïdes oraux, dans l'année n, mais qui n'ont pas de pathologies (donc en particulier sans prise en charge pour ALD) ou autres traitements chroniques repérés, ni de maternité, ni d'hospitalisations l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



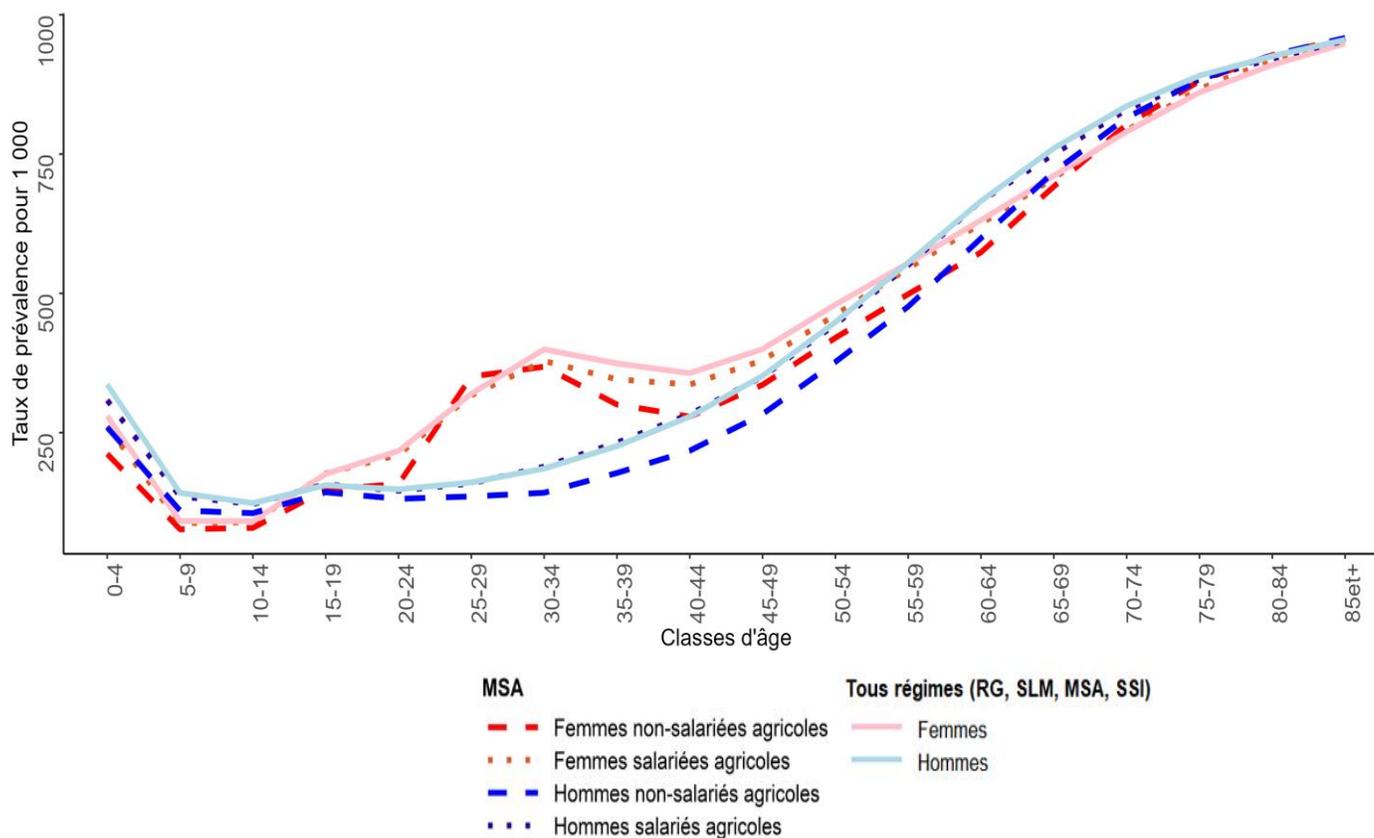
## Au moins une pathologie, traitement, maternité ou hospitalisation

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 1 469 981
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,5 %
- Taux de prévalence : 501,1 ‰
- Âge moyen : 65 ans – Âge médian : 69 ans
- Répartition hommes/femmes : 50,5 % / 49,5 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 243 728

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



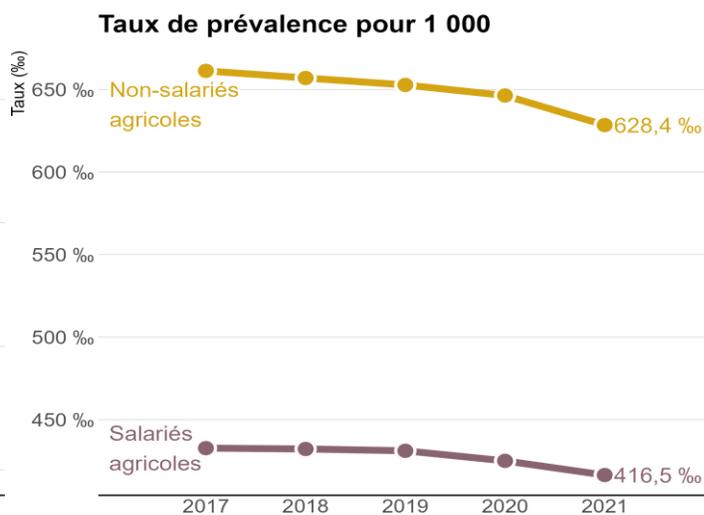
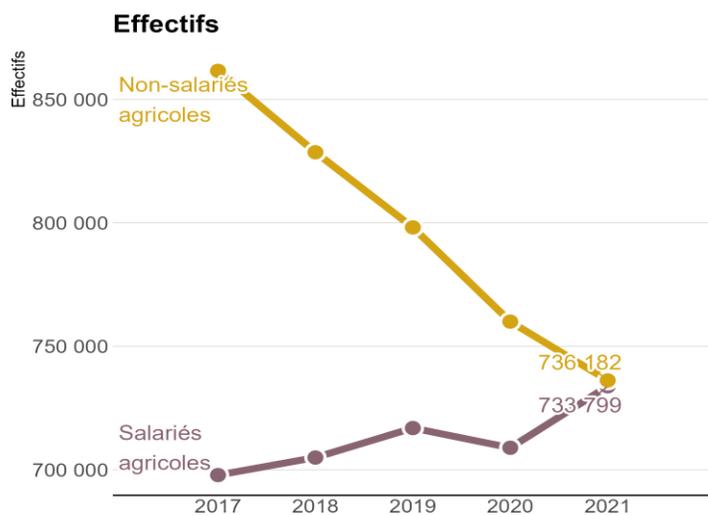
## Indices comparatifs

| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité |
|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Non-salariés | 736 182                 | 96,2               | ***             |
| Salariés     | 733 799                 | 98,7               | ***             |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

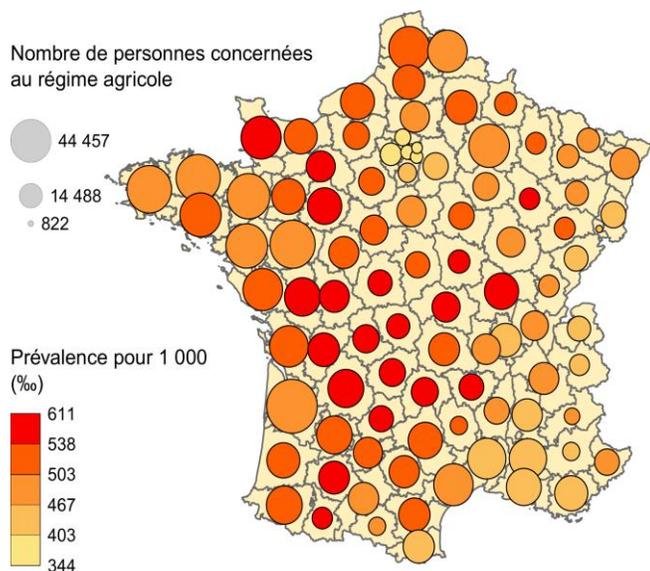


Source: SNDS

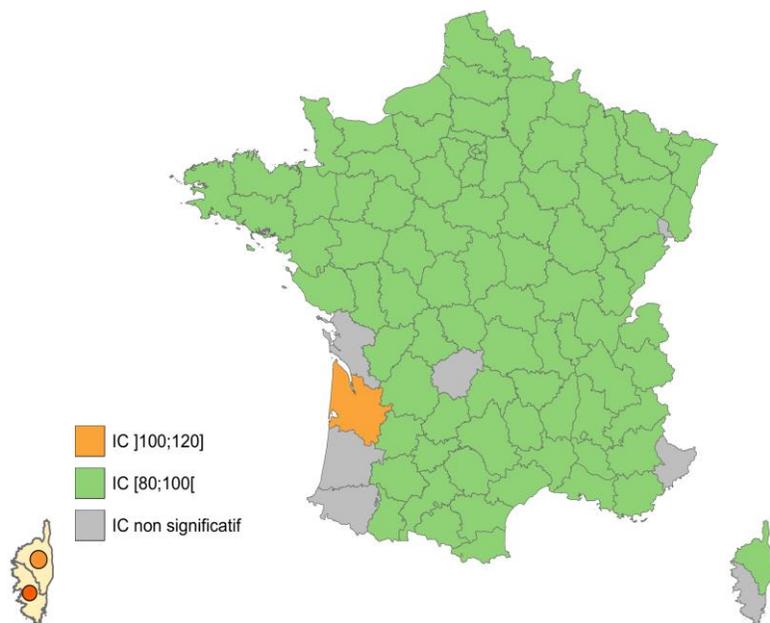


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Au moins une pathologie, traitement, maternité ou hospitalisation (sup\_PatMatHos\_cat) :

*Regroupement des 56 pathologies, traitements et événement de santé identifiés dans la cartographie (variables commençant par "top") avec l'ajout des hospitalisations ponctuelles (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



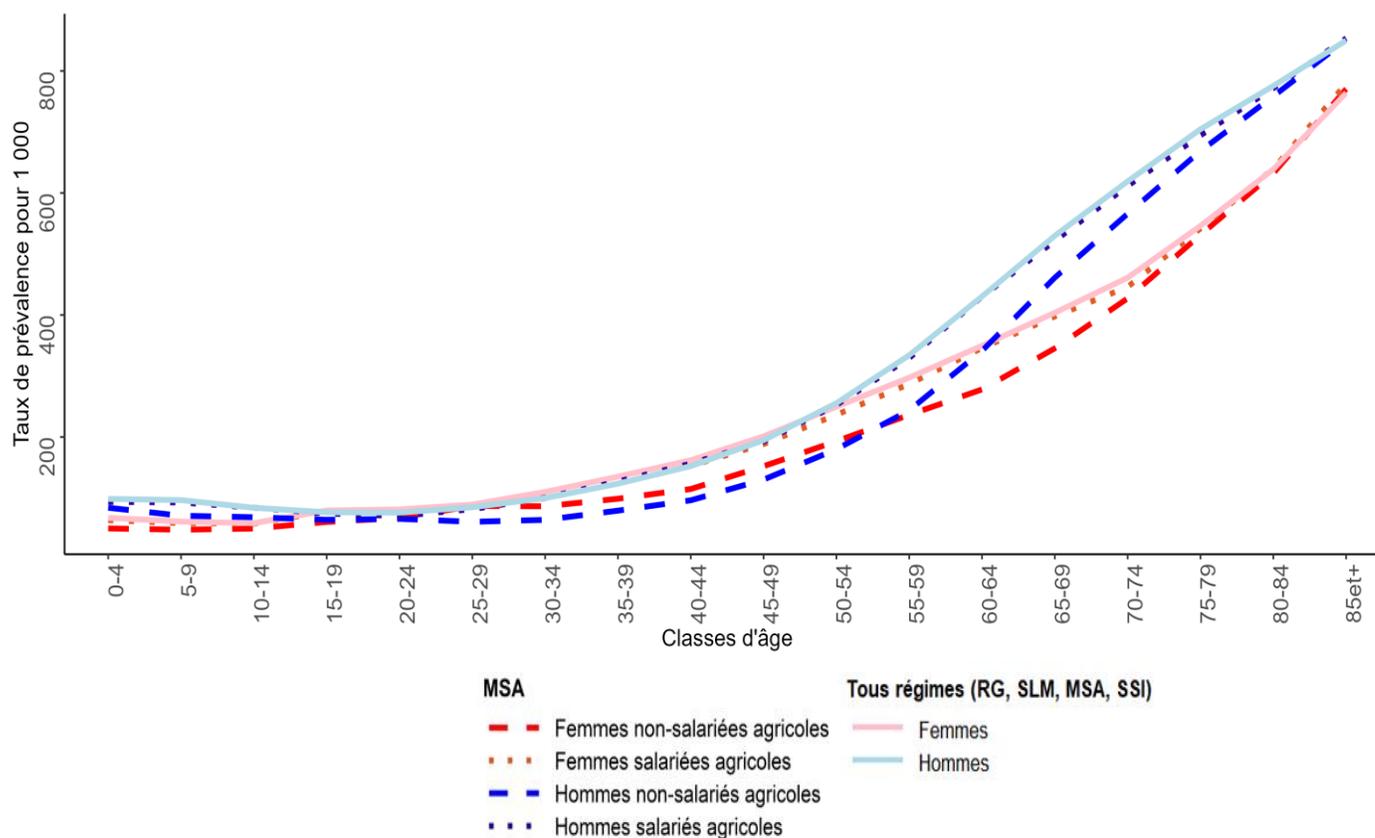
## Au moins une pathologie

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 931 692
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 0,5 %
- Taux de prévalence : 317,6 ‰
- Âge moyen : 69,4 ans – Âge médian : 73 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,4 % / 46,6 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 113 433

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



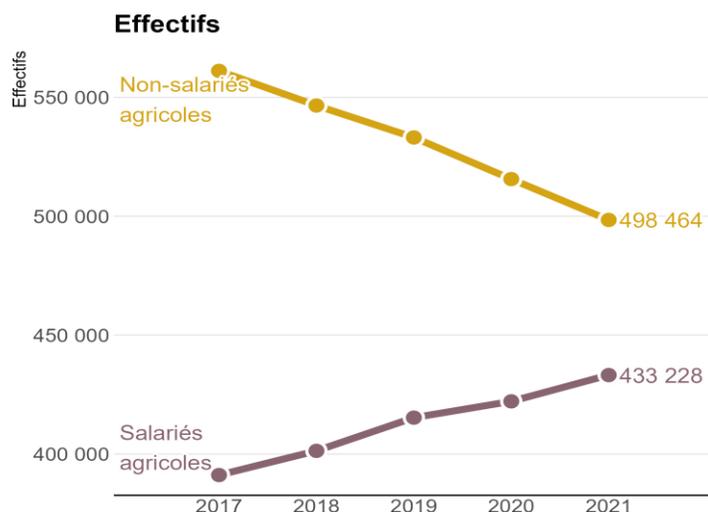
## Indices comparatifs

| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité |
|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Non-salariés | 498 464                 | 92,5               | ***             |
| Salariés     | 433 228                 | 98,3               | ***             |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

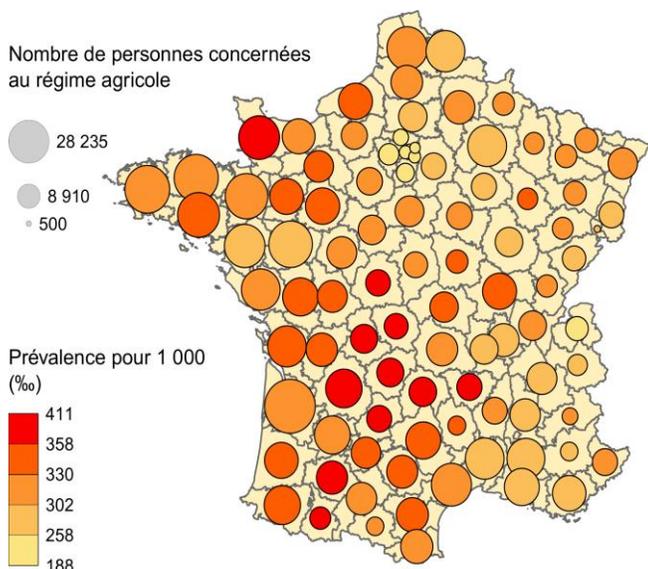


Source: SNDS

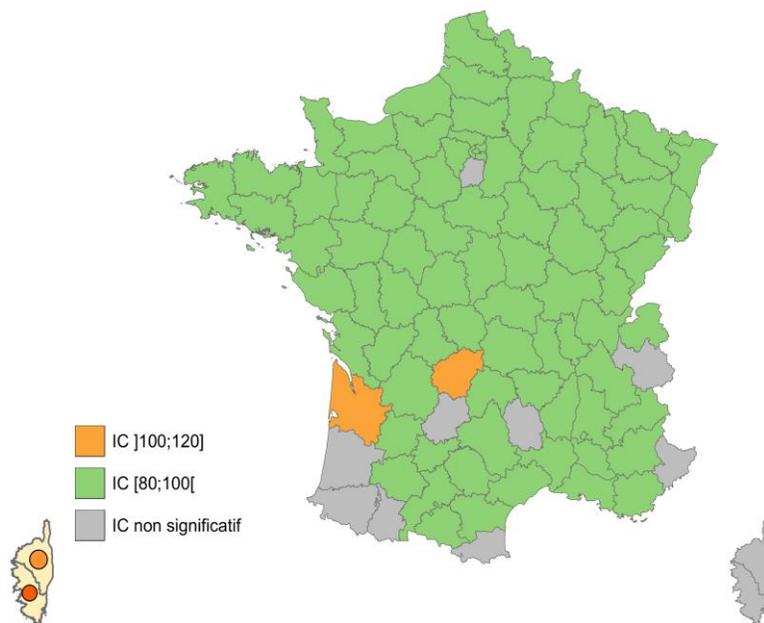


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Au moins une pathologie (sup\_Patho\_cat\_exclu) :

*Regroupement des 49 pathologies identifiées dans la cartographie (variables commençant par “top” et ne se terminant pas par “med” à l'exclusion de la maternité)*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



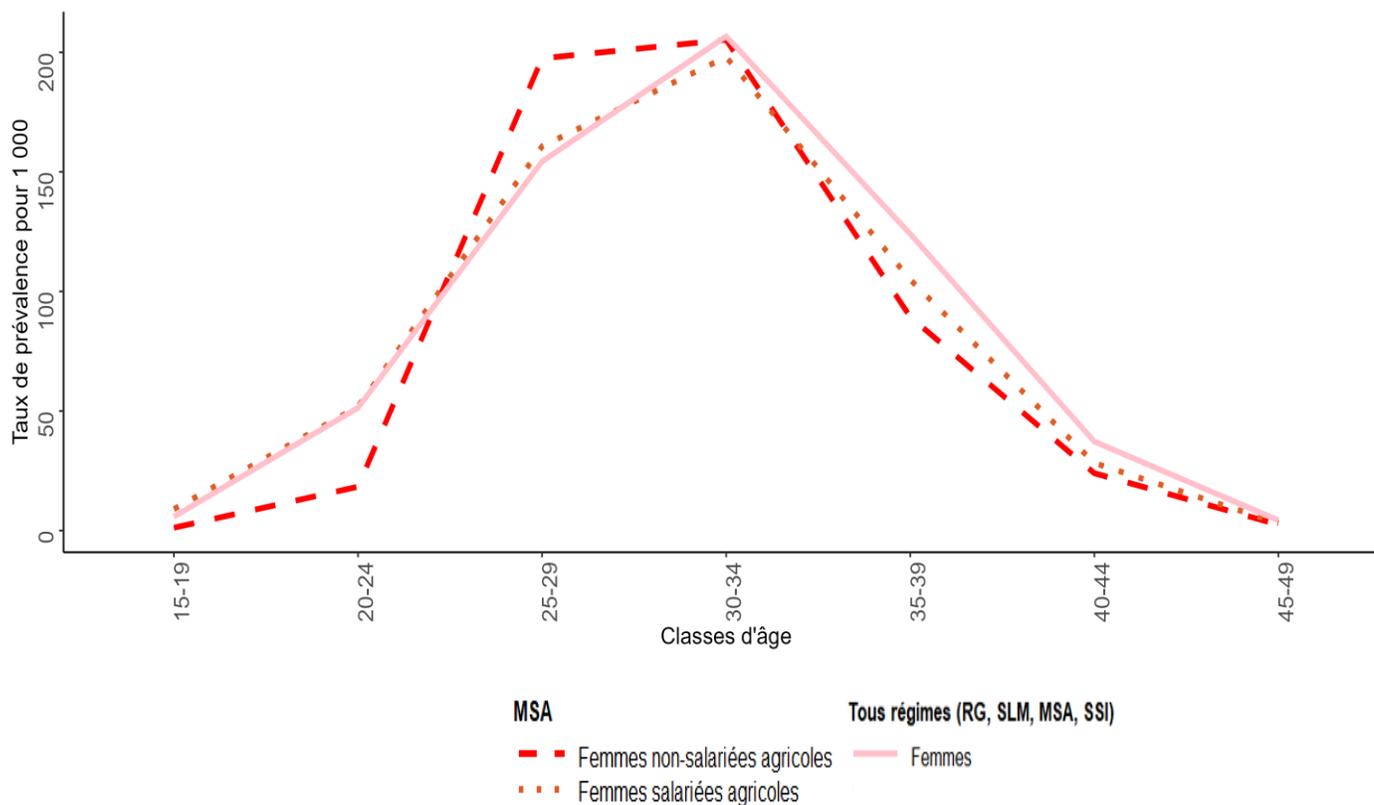
## Maternité (avec ou sans pathologies)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 30 269
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 0,2 %
- Taux de prévalence : 71 %
- Âge moyen : 31,3 ans – Âge médian : 31 ans
- Répartition hommes/femmes : 0 % / 100 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 17 229

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



## Indices comparatifs et coût

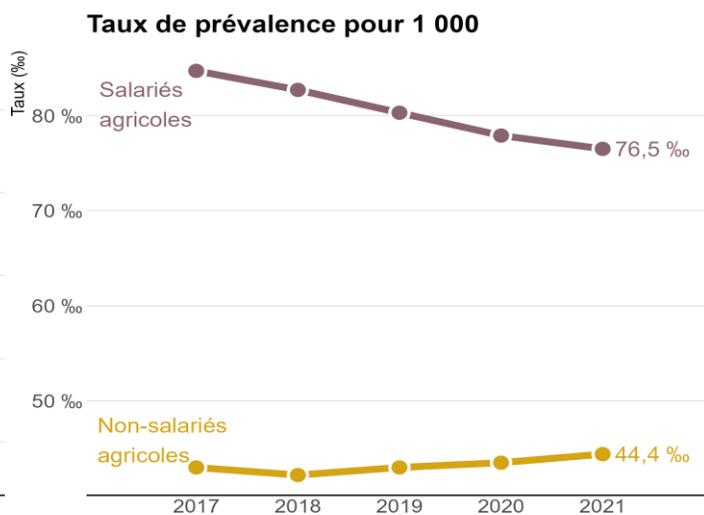
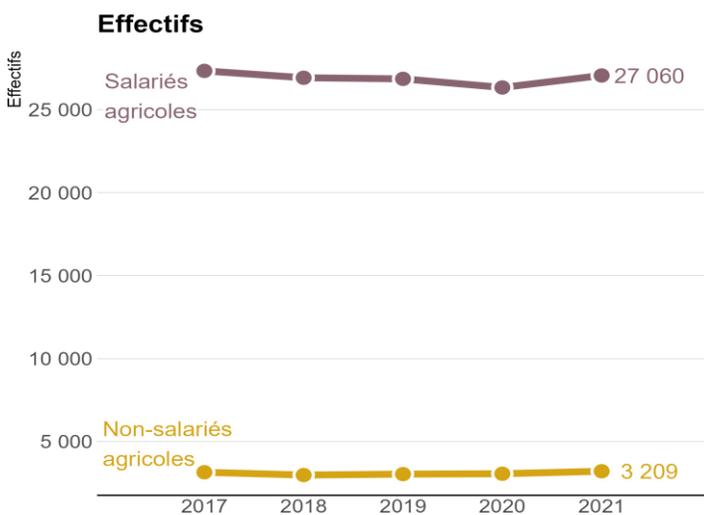
| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité |
|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Non-salariés | 3 209                   | 82,3               | ***             |
| Salariés     | 27 060                  | 94,9               | ***             |

| Consommateurs du régime agricole |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Nombre de consommateurs          | Coût au régime agricole |
| 30 269                           | 255 010 587€            |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

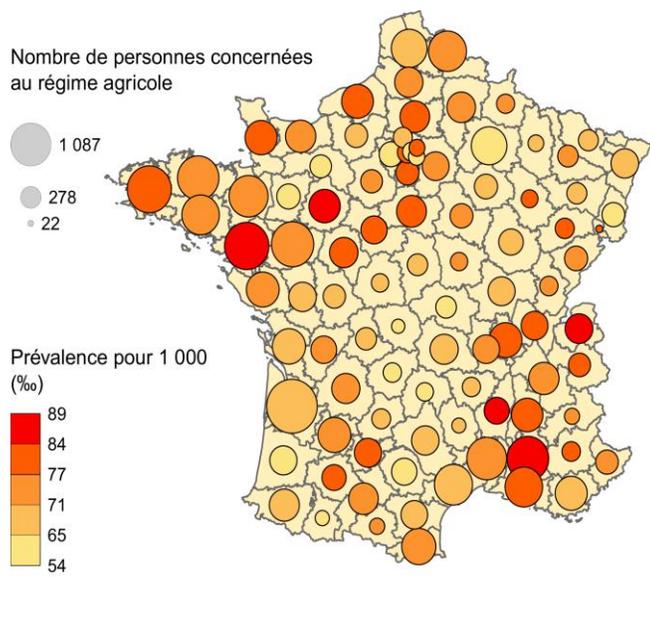


Source: SNDS

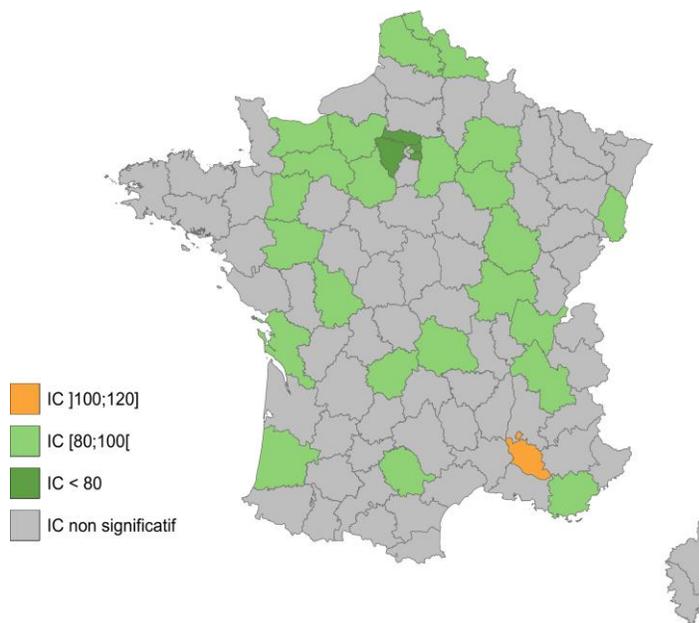


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Maternité (avec ou sans pathologies) (top\_Materni\_ind) :

*Femmes âgées entre 15 et 49 ans, prises en charge pour le risque maternité à partir du 1er jour du 6ème mois de grossesse jusqu'au 12ème jour après l'accouchement (à l'exclusion des congés d'adoption et sans prise en compte des congés paternité), et/ou femmes ayant une hospitalisation au cours de l'année n avec une racine de GHM (Groupe Homogène de Malades) d'accouchement ou césarienne.*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



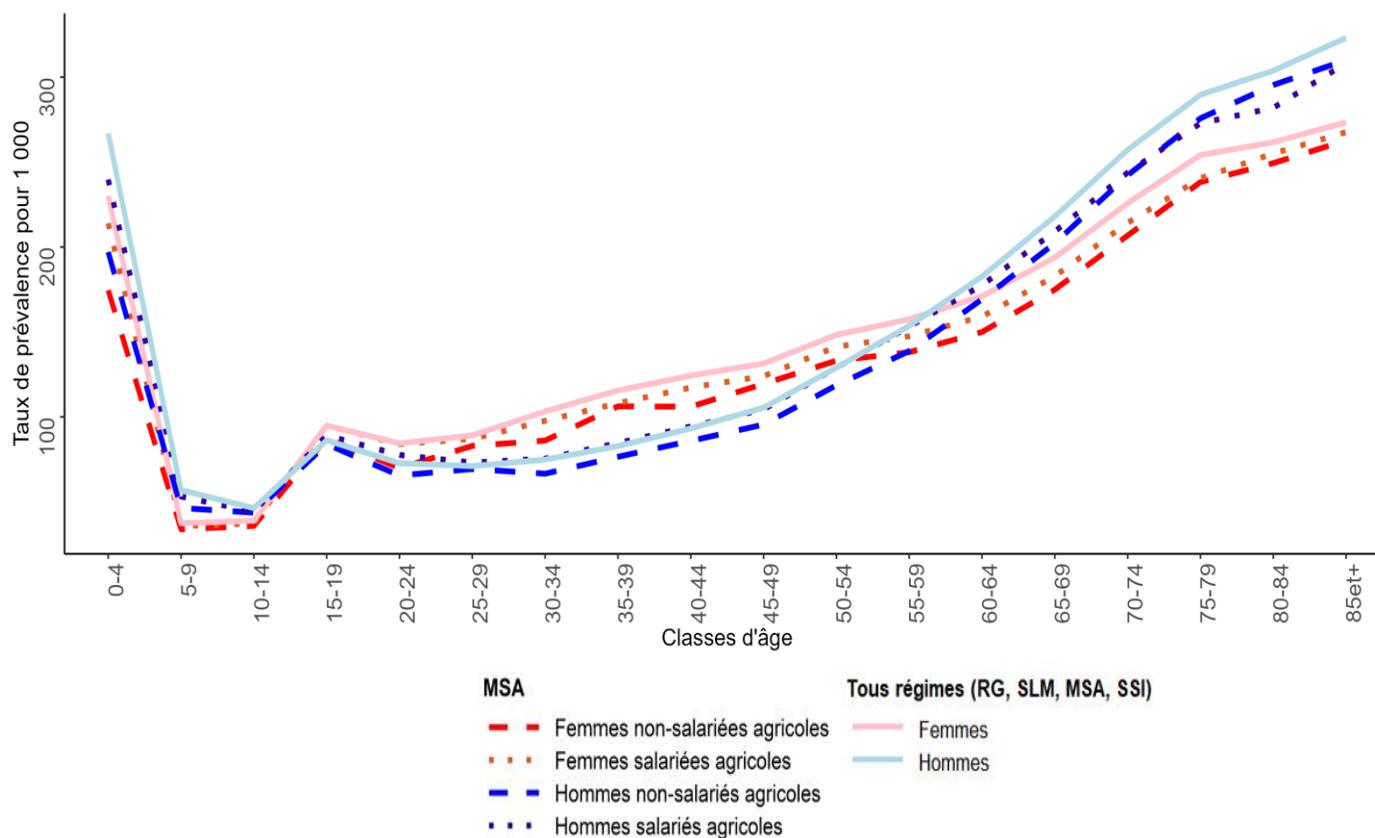
## Hospitalisations ponctuelles (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 456 508
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 2,6 %
- Taux de prévalence : 155,6 ‰
- Âge moyen : 61,1 ans – Âge médian : 67 ans
- Répartition hommes/femmes : 53,2 % / 46,8 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 335 028

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



## Indices comparatifs et coût

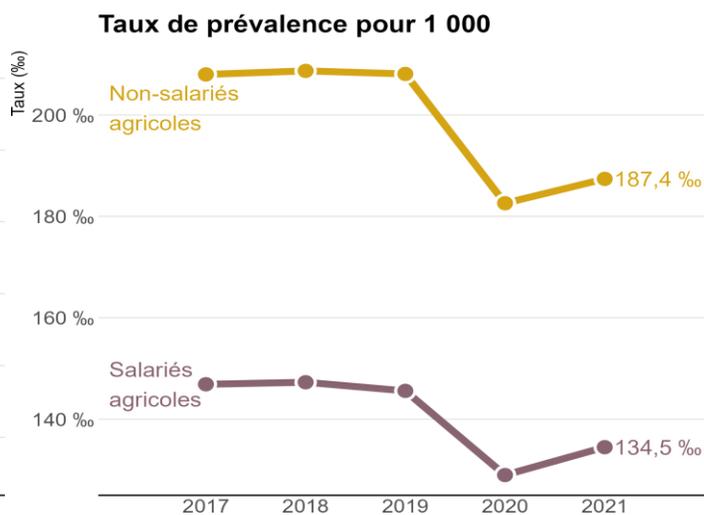
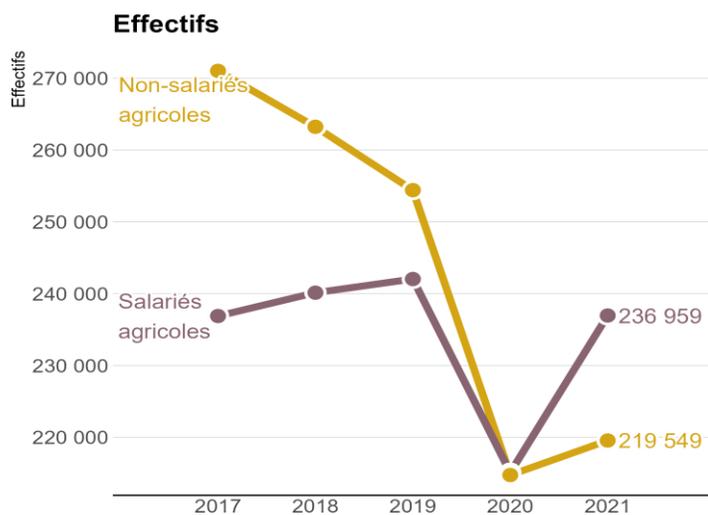
| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité |
|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Non-salariés | 219 549                 | 93,2               | ***             |
| Salariés     | 236 959                 | 96,4               | ***             |

| Consommateurs du régime agricole |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Nombre de consommateurs          | Coût au régime agricole |
| 456 508                          | 2 148 070 566€          |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

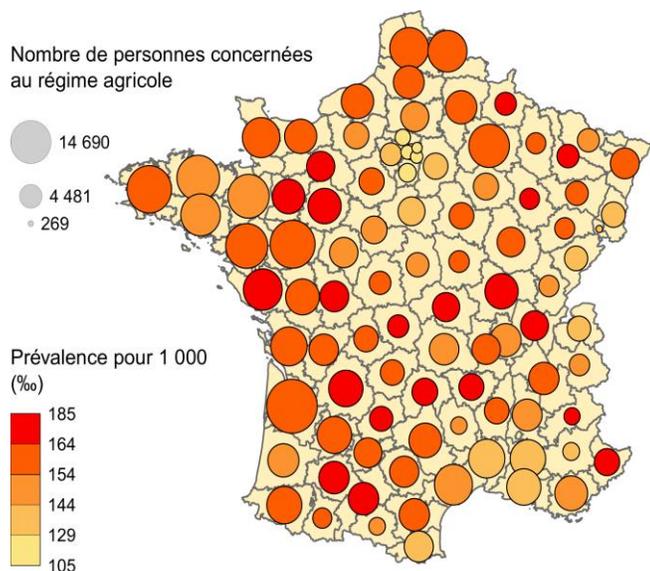


Source: SNDS

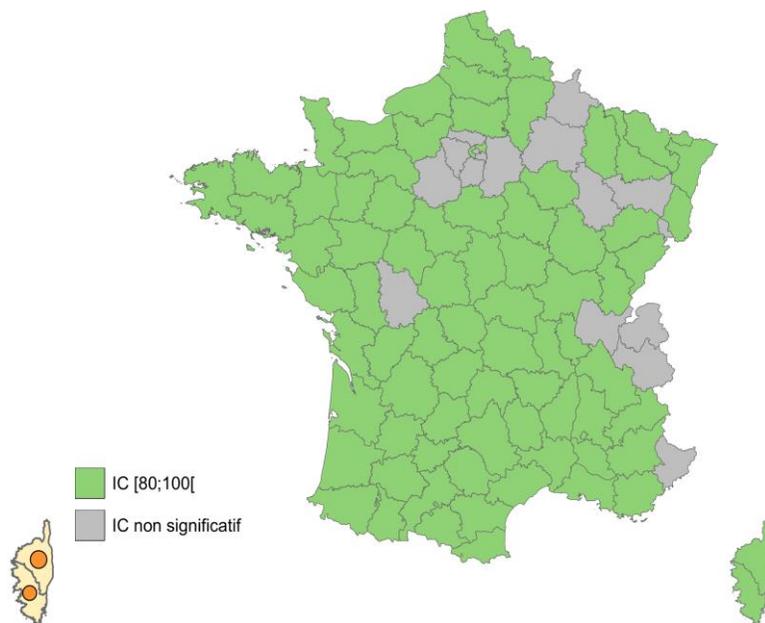


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Hospitalisations ponctuelles (avec ou sans pathologies, traitements ou maternité) (sup\_hospit\_ponct) :

*Personnes ayant ou non des pathologies chroniques repérées, mais hospitalisés pour des pathologies autres que celles-ci au cours de l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



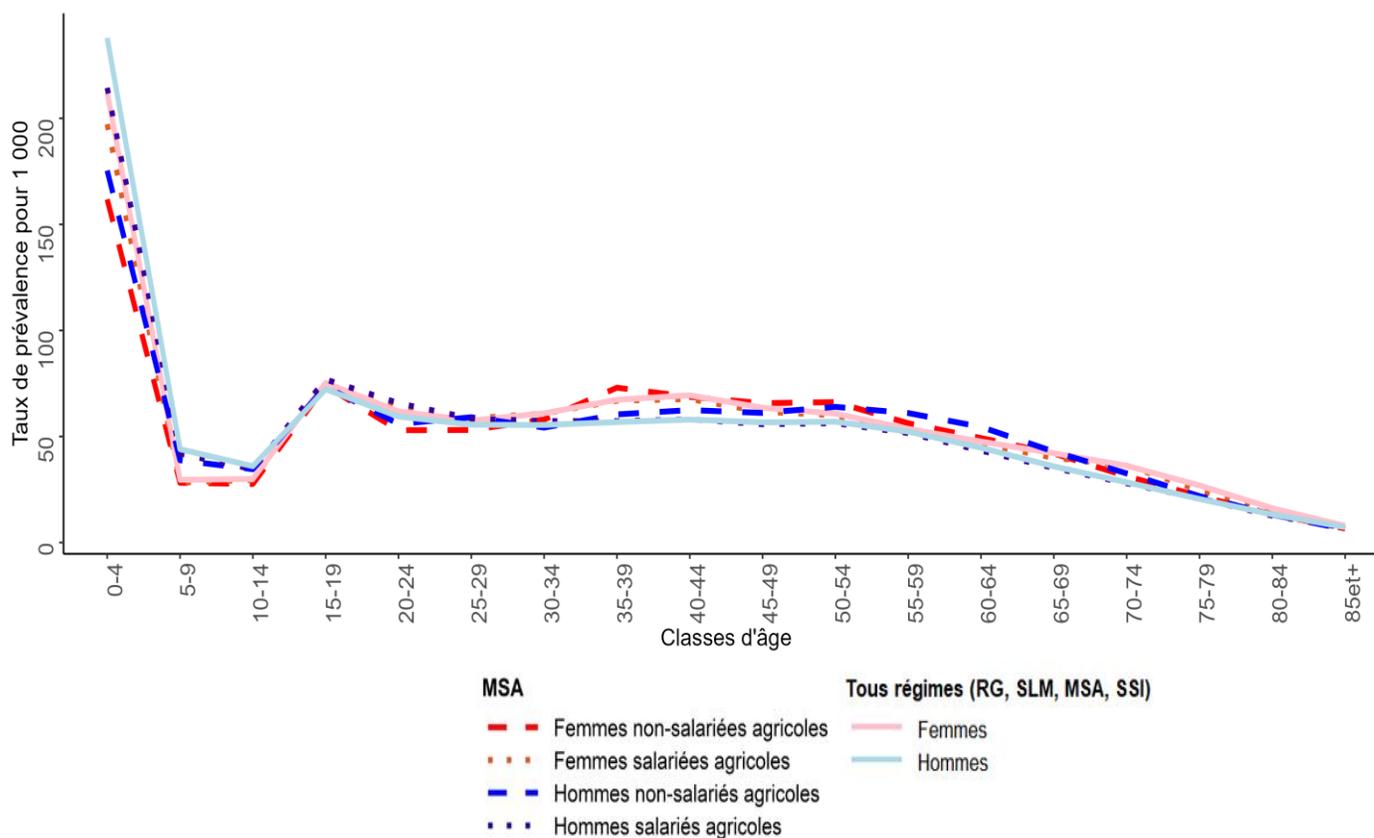
## Hospitalisations ponctuelles (hors pathologies, traitements ou maternité)

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 143 835
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : - 1,4 %
- Taux de prévalence : 49 ‰
- Âge moyen : 38 ans – Âge médian : 39 ans
- Répartition hommes/femmes : 57 % / 43 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 126 770

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



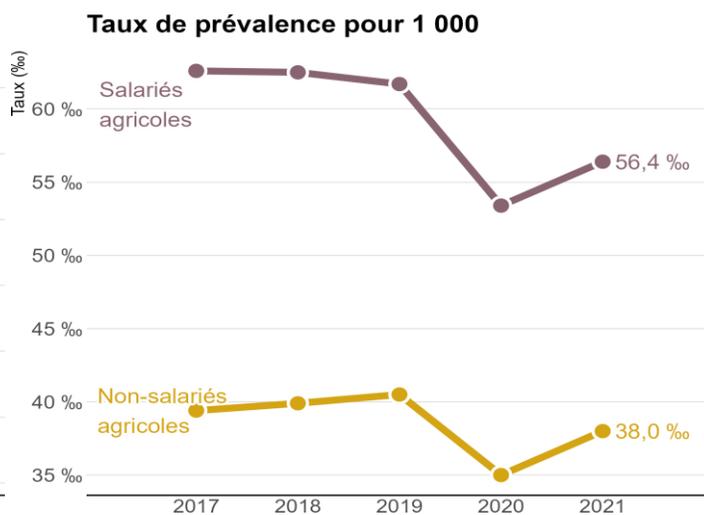
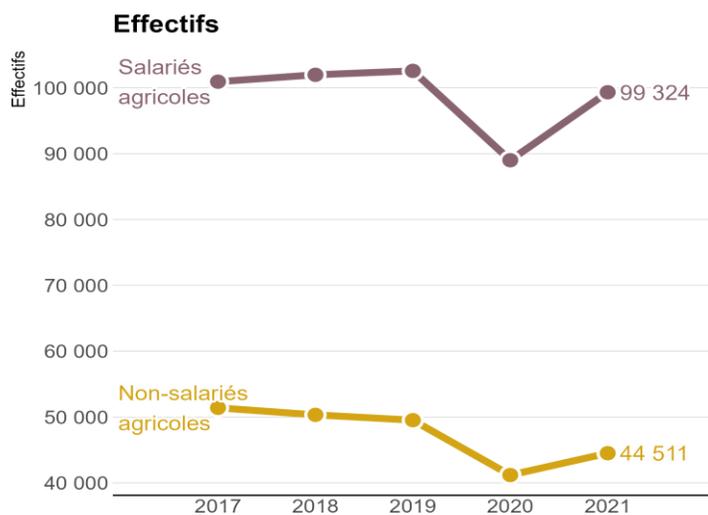
## Indices comparatifs

| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité  |
|--------------|-------------------------|--------------------|------------------|
| Non-salariés | 44 511                  | 99,8               | Non significatif |
| Salariés     | 99 324                  | 98,9               | ***              |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

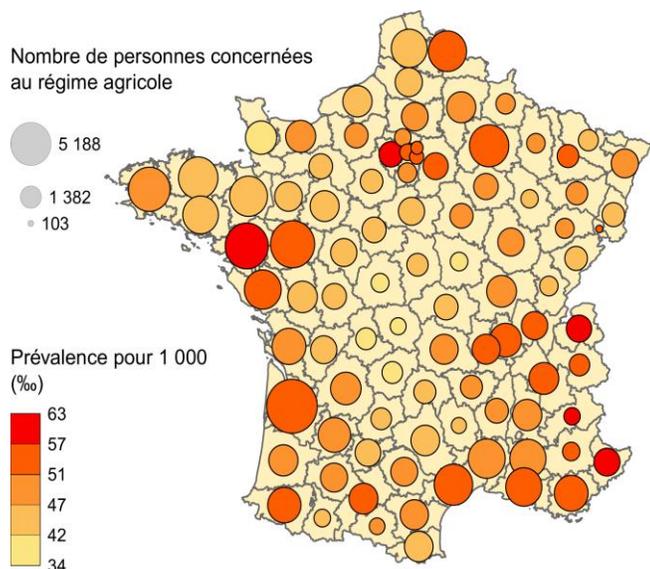


Source: SNDS

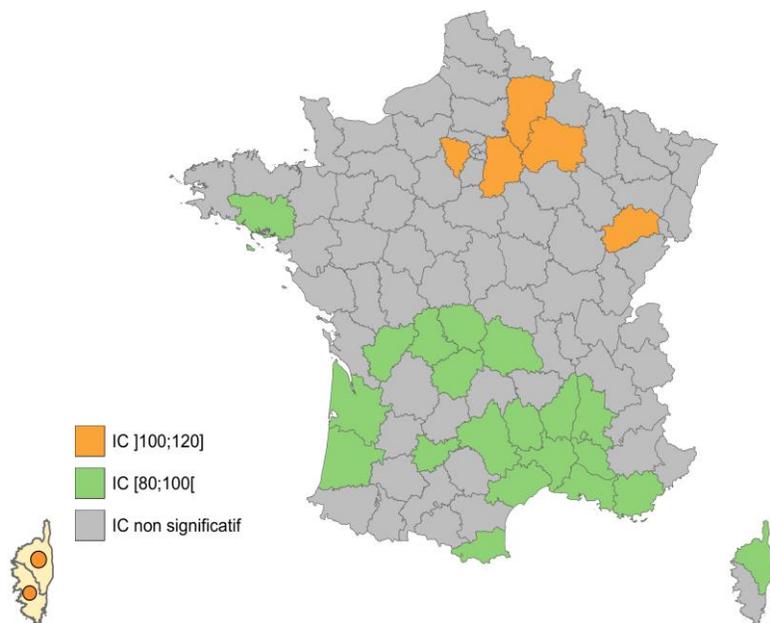


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Hospitalisations ponctuelles (hors pathologies, traitements ou maternité) (sup\_hospit\_ponct\_exclu) :

*Personnes n'ayant pas de pathologie chronique repérée, mais hospitalisés au cours de l'année n*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.



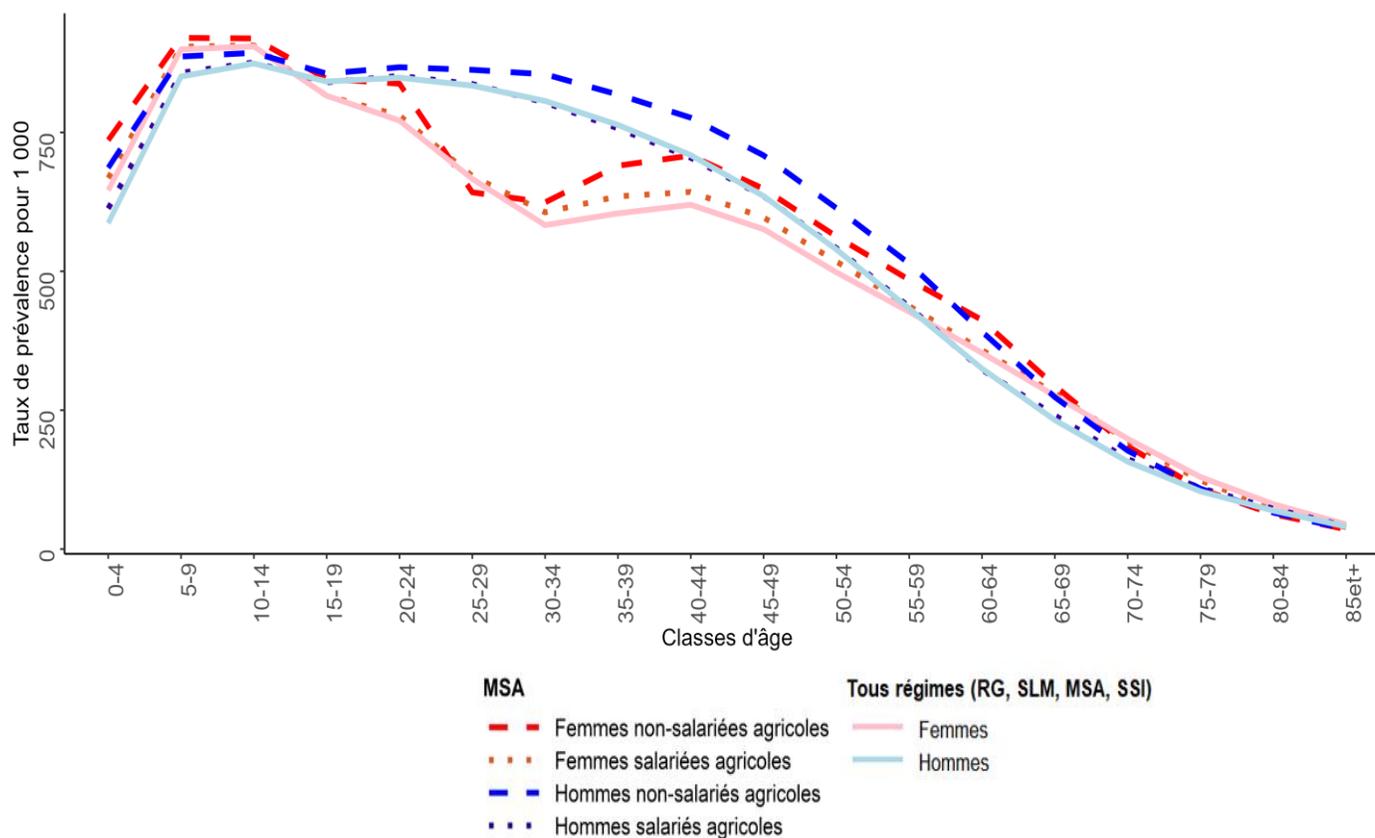
## Pas de pathologies, traitements, maternité, hospitalisations ou traitement antalgique ou anti-inflammatoire

### Au régime agricole en 2021

#### Caractéristiques de la population concernée

- Nombre de consommateurs du régime agricole concernés : 1 429 137
- Evolution moyenne annuelle de 2017 à 2021 : + 2,2 %
- Taux de prévalence : 487,2 ‰
- Âge moyen : 35,1 ans – Âge médian : 34 ans
- Répartition hommes/femmes : 59 % / 41 %
- Nombre de nouveaux cas en 2021 : 417 333

#### Taux de prévalence pour 1 000 en 2021, par âge, par sexe et par régime



Source: SNDS



## Indices comparatifs et coût

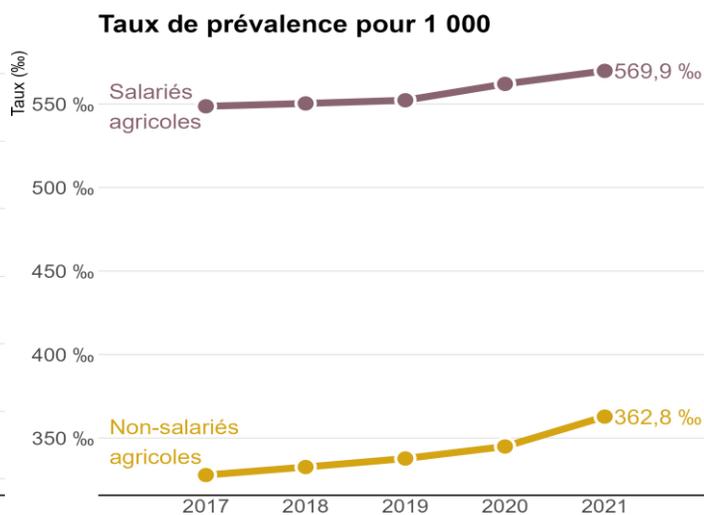
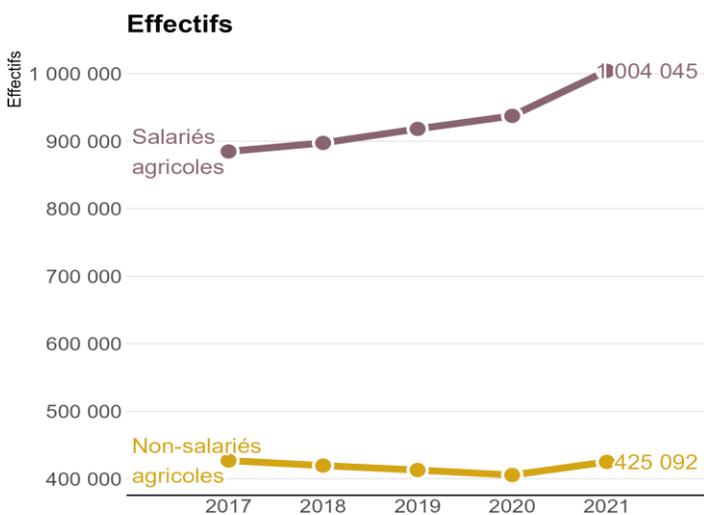
| Régime       | Nombre de consommateurs | Indice comparatif* | Significativité |
|--------------|-------------------------|--------------------|-----------------|
| Non-salariés | 425 092                 | 107,8              | ***             |
| Salariés     | 1 004 045               | 101,0              | ***             |

| Consommateurs du régime agricole |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Nombre de consommateurs          | Coût au régime agricole |
| 1 429 137                        | 621 844 699€            |

Source: SNDS

\*L'indice comparatif mesure la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.

## Effectifs et taux de prévalence de 2017 à 2021, par régime

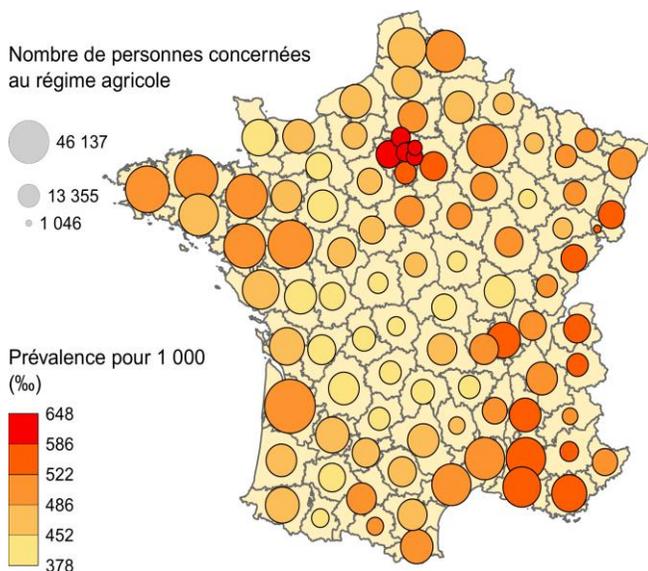


Source: SNDS

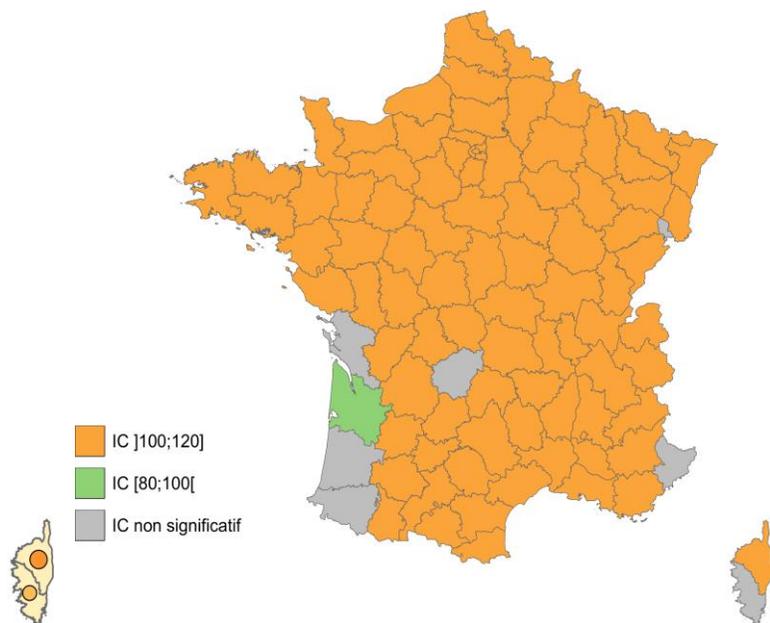


## Répartition géographique

### Prévalence brute par département



### Indice comparatif (observé/ attendu) du taux de prévalence par département



Source: SNDS

*Indices comparatifs (IC) : Dans les départements représentés en vert, il y a une sous-représentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en orange, il y a une surreprésentation des assurés du régime agricole ayant l'épisode de soins par rapport à l'ensemble de la population du département. Dans les départements représentés en gris les différences ne sont pas significatives.*



## Méthodologie

- Source : SNIIRAM/SNDS, cartographie des pathologies et des dépenses tous régimes – version G10 (développée par la CNAM).
- Champ : Personnes consommant des soins, assurées en France métropolitaine par l'un des grands régimes d'assurance maladie : Régime général (RG) + sections locales mutualistes (SLM), Sécurité Sociale des Indépendants (SSI) et Mutualité Sociale Agricole (MSA).
- Algorithme de définition – Pas de pathologies, traitements, maternité, hospitalisations ou traitement antalgique ou anti-inflammatoire (sup\_Petit\_Conso\_exclu) :

*Personnes n'ayant aucune des 56 pathologies, traitements et événement de santé identifiés dans la cartographie (variables commençant par "top"), ni hospitalisations ponctuelles, ni traitement antalgique ou anti-inflammatoire*

*L'ensemble des algorithmes sont à retrouver ici : [méthode de repérage des pathologies dans la cartographie](#)*

- Les indices comparatifs sont calculés par la méthode de la standardisation indirecte qui est le rapport entre le nombre de consommateurs observé (avec une pathologie, un traitement ou un épisode de soins), à un nombre de consommateurs attendu multiplié par 100. Le nombre attendu est calculé en appliquant à la population agricole, répartie par âge et par sexe, les taux de prévalence observés sur la population de référence (ici l'ensemble des régimes). Cela permet de comparer la population agricole à l'ensemble des consommateurs en contrôlant certains facteurs de confusion, ici l'âge et le sexe. L'indice comparatif mesure, sous réserve de significativité statistique, la surreprésentation (> 100) ou la sous-représentation (< 100) de la population du régime agricole concernée par la pathologie, le traitement ou l'épisode de soins par rapport aux consommateurs de soins de l'ensemble des régimes.